



Trait d'union entre les visiteurs et la société.

Affranchissement postal

EDITORIAL

Ce bulletin a l'ambition d'être une liaison, un trait d'union entre les visiteurs, leurs amis et connaissances. Il est l'occasion de partager des expériences.

Nous rencontrerions une de nos missions si ce petit document s'avérait être une nouvelle possibilité d'échanges et de communication sur la dure réalité et la complexité de la vie carcérale. Nous avons longuement réfléchi avant de passer... à l'acte ! Nous voilà lancés !

Au fil des numéros, nous espérons pouvoir vous informer sur nos activités et nous faire l'écho de ce que vivent les détenus des maisons d'arrêt et des maisons de peine. Nous tâcherons de vous apporter un reflet plus réel et concret de la vie en prison. Nous vous souhaitons de pouvoir y trouver et y déposer les expériences vécues auprès des détenus.

destinataire

Les visiteurs mettent beaucoup de cœur à leurs rencontres régulières, en réponse à l'attente qui leur est témoignée de la part des détenus qui se confient à eux. Ils évoquent avec eux, à leur demande, toutes les questions sur le sens de leur vie, de leur famille, des contacts entre détenus. Ils réfléchissent ensemble aux capacités ou difficultés à se réinsérer dans la société. Les visiteurs bien ancrés dans la société peuvent apporter un éclairage nouveau à ces personnes coupées de la réalité sociale.

Le visiteur est un témoin qui peut faire un constat auprès des autorités : sur le plan collectif, il s'efforcera d'agir en collaboration avec les ASBL concernées et, par ses témoignages, sensibilisera la société à la dure réalité carcérale.

Claire Capron,
présidente AVFPB

Sommaire :

- P. 1 : Editorial : Les Visiteurs, traits d'union...
- P. 2 : Votre avis nous intéresse / sommaire
- P. 3 : Objectifs de l'association
- P. 3 : La réinsertion (journée de réflexion / formation du 16/10/2010)
- P. 4 : La violence en prison (journée de formation du 22/10/2011)
- P. 6 : Liens avec d'autres visiteurs européens
- P. 8 : Dans nos prisons
- P. 10 : Parole d'un détenu
- P. 11 : Témoignage d'une ancienne détenue
- P. 11 : A lire (suggestion de lectures)

INVITATION A PARTAGER AVEC NOUS

Nous sommes très intéressés à recevoir vos avis et impressions.

Merci de nous les faire connaître.

Rejoignez-nous,

par une affiliation à notre association soit :

- **Comme membres effectifs**, visiteurs de prison, en ordre de cotisation (EUR 10 minimum par an). Vous disposez d'un droit de vote aux assemblées générales.
- **Comme membres adhérents**, sans être visiteurs, les amis qui soutiennent l'Association et participent à son action. Vous bénéficiez d'une voix consultative aux assemblées générales.

En espérant que vous puissiez nous accompagner dans cette démarche et collaborer à l'humanisation des prisons et de notre société.

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique – AVFPB ASBL

Siège social : avenue Olieslagers, 7 bte 6 - 1150 Bruxelles

N° entreprise : 0826.259.757 - Courriel : avfpb@hotmail.com

Compte bancaire : IBAN : BE85 3630 7395 9106 - BIC : BBRUBEBB.

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

C'est grâce à la bonne volonté et à la motivation des visiteurs de différentes prisons que notre Association a vu le jour et s'est constituée en ASBL dès avril 2010.

L'Association des visiteurs s'efforce de :

- aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus;
- partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille;
- faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population;
- favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole;
- établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison;
- favoriser la collaboration avec les autres intervenants.

LA RÉINSERTION DES DETENUS

Objet d'une première journée de partage (*16 octobre 2010*), un moment fort qui a été organisé pour les visiteurs afin de mettre en commun leurs expériences sur un thème précis.

Plus de 17 000 détenus sortent chaque année de prison...

Après un temps d'incarcération, ils rencontrent des difficultés majeures de tous ordres pour reprendre une vie normale en société, retrouver leurs responsabilités et vivre une vie familiale et sociale en toute sérénité, après ce temps passé en prison. Ils en garderont malheureusement les traces par ce qu'ils ont vécu et appris dans cette école du crime façonnés par la violence et la peur.

Une réflexion d'un visiteur de prison française : « *Je pense que la prison enferme une personne détenue dans son passé, alors qu'elle doit pouvoir construire son avenir* » et celle d'un détenu à Bruxelles qui se voyait dans cet exemple : « *Si vous avez un appareil de radio qui ne fonctionne plus ou qui est cassé et que vous le cachez au fond d'une armoire sans rien y faire,*

pour ne plus le voir, que va-t-il se passer ? Il prendra de l'âge, un peu la poussière...mais quand vous le sortirez de cette armoire 6 ans après, croyez-vous qu'il diffusera de la belle musique ? Eh bien moi c'est pareil! Je ne me suis pas réparé et j'ai pris la poussière et pas que de la poussière ! Nous sommes « parqués » là et largement oubliés ! La prison est LA solution de sécurité pour la société... vous imaginez ?

LA REINSERTION EST UNE CLE INDISPENSABLE A NOTRE SECURITE A TOUS.

Les conclusions de la journée ont abouti à une question centrale à ce sujet :

Et si les budgets étaient orientés essentiellement vers la réinsertion des détenus ?

La réinsertion devrait se préparer dès le premier jour de l'incarcération ! Prendre conscience de ses responsabilités et envisager la réparation. Toutes les forces devraient être unies pour atteindre cet objectif : l'administration pénitentiaire, les agents qui sont en première ligne de contact et d'influence avec les détenus, les services psychosociaux dont l'aide est tellement espérée par les détenus, les services extérieurs, tous les bénévoles qui accomplissent ce travail dans l'ombre.

Tout pourrait être orienté vers... la réinsertion ! La loi belge de 2005 va dans ce sens, mais malheureusement son application reste trop partielle ?

Nous pensons en tant que Visiteurs : donner une priorité aux formations en prison en augmentant substantiellement leur nombre (les SAD peuvent s'y investir) ; offrir du travail pour un maximum de détenus ; favoriser les cours bénévoles (voir GENEPI en France) ; encourager la Société à poser un nouveau regard sur les ex-détenus et surtout ... éviter la récidive.

* * * * *

LA VIOLENCE EN PRISON

La Communication Non Violente (dite CNV) a ensuite retenu notre attention.

Pour cette journée (22 octobre 2011), nous avons eu la chance d'obtenir le concours d'Anne van Stappen, Docteur en médecine et Formatrice en Communication Non Violente et de ses collaboratrices, qui ont accepté

bénévolement de nous faire avancer sur ce chemin de la Communication NON Violente par l'apprentissage par des mots.

Pour la mise en contexte, quelques exemples de propos de détenus :

- Un détenu arrive du préau en retard à la visite et tout transpirant : *Eh bien que vous est-il arrivé ? « Ah celui-là ...vous auriez dû voir dans quel état il était : il est d'ailleurs parti sur une civière... on était cinq à lui foutre des coups. Cela nous ne le supportons pas : toucher à un enfant !... ».*
- *« Je dois voir le directeur et n'y parviens pas, cela fait trop longtemps que cela dure : je n'en peux plus de supporter ce codétenu si sale. Il ne se lave jamais, il jette tout n'importe où dans la cellule, ne nettoie jamais ses affaires de vaisselle. Le seul moyen que j'ai trouvé : je vais casser la table, ainsi j'irai au cachot et je verrai le directeur ».*
- *« Vous ne pouvez pas imaginer comme je suis dévoré par la haine et ne vois, plus comment la contenir. Je ne vois plus d'issue nulle part, je ne vois plus que tuer pour avoir une raison de me retrouver ici en prison... et tous ces cris, ces pleurs, ces hurlements de tous ces gosses, car il y a des tout jeunes ici ».*

La profonde aspiration du docteur van Stappen en CNV est de **soigner les maux du corps par les mots du cœur**. Et elle nous transmet cette méthode :

« L'état planétaire actuel résulte d'une triple rupture : de l'être humain avec lui-même, avec autrui, avec la planète. » La CNV est écologique : elle transforme notre énergie « contre » en énergie « pour ».

Ainsi, le fait de ruminer, critiquer consomme une énergie folle et est contre-productif. En effet, tout jugement a tendance à perpétuer le comportement qu'on ne veut plus. Il s'agit là de trouver le bon équilibre : s'affirmer sans agresser, écouter sans s'effacer. L'harmonie du « SOI et L'AUTRE » est atteinte par la reconnaissance des quatre étapes suivantes.

- L'observation : savoir citer des faits sans y ajouter d'évaluation. Elle est capitale dans la résolution des conflits car elle fait la distinction entre ce qui est et ce qu'on en pense ;
- les sentiments : percevoir et nommer ses sentiments ;
- les besoins : besoins vitaux, besoins de sécurité, besoins d'épanouissement ;
- la demande : faire une demande, c'est être proactif et prendre sa vie en main.

Le docteur van STAPPEN expose pour terminer les cinq clés de la C.N.V. :

- un sentiment doit être accueilli ;
- la gratitude ;
- l'auto-empathie : l'attention qu'on se porte nous apaise et nous permet ensuite d'accueillir plus aisément l'autre ;
- apprendre à dire à l'autre sa vérité sans le juger ;
- l'empathie : qualité d'écoute et de présence à l'autre, à ses souhaits et à ses besoins, sans vouloir l'amener quelque part et sans souvenir du passé.

Ces bases de réflexion ont amené les visiteurs à échanger leurs expériences et tenter des exercices de CNV ce qui fut très profitable et dont la pratique trouve régulièrement des prolongements en prison.

* * * * *

LES LIENS DES VISITEURS AVEC LEURS COLLEGUES EUROPEENS

Dès la première année de sa constitution, l'Association a pu participer activement au « Projet Europe » qui a abouti aux **recommandations européennes pour le bénévolat en prison en Europe**.

Depuis le mois de septembre 2010, sous l'égide de l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (France) et du Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée (Allemagne) ont eu lieu, dans diverses villes européennes, des rencontres transfrontalières entre bénévoles intervenant en milieu carcéral.

Voici un aperçu non exhaustif de ces recommandations européennes :

- 1. L'objectif ultime est d'améliorer la réintégration des personnes incarcérées dans la société, sachant que presque toutes y reviendront.**
- 2. Les visiteurs sont convaincus que :**

- Aucune personne humaine n'est réductible à son acte.
- Seule une personne ayant un certain sens de sa dignité peut vivre debout et assumer ses responsabilités de citoyen.

3. Pour améliorer la traduction en actes de notre bénévolat en faveur des personnes incarcérées et de nos sociétés, il nous est donc apparu utile de présenter aux autorités responsables, dans nos différents pays européens, un certain nombre de recommandations portant sur :

- la signification du bénévolat en milieu pénitentiaire
- le fait que les bénévoles n'entrent pas dans une logique de performance : ils vivent une rencontre humaine avec un concitoyen.
- le cadre et les conditions d'exercice du bénévolat en prison : organisation du bénévolat ; recrutement ; formation ; agrément et retrait d'agrément ; accompagnement et formation continue ; relations avec l'établissement pénitentiaire

Nous espérons que ces recommandations offriront un soutien aux bénévoles en prison et serviront d'orientation au milieu pénitentiaire en Europe.

Contacts

France :

ANVP (association nationale des visiteurs de prison) : www.anvp.fr

Allemagne :

Forum européen de politique criminelle appliquée / [Europäisches Forum für angewandte Kriminalpolitik](http://EuropaischesForumfuerangewandteKriminalpolitik.org) : www.europaforum-kriminalpolitik.org

Dans nos prisons...

A Verviers,

l'annonce de la fermeture de la prison dès le 31 octobre 2011

La prison de Verviers a été construite en 1890.

Après avoir constaté des lézardes et de nombreuses infiltrations d'eau, le bourgmestre a menacé de signer un arrêté communal pour faire évacuer cet établissement pénitentiaire devenu, selon certains spécialistes, dangereux pour la sécurité de ses occupants. Finalement, après la visite des lieux, le Ministre de la Justice et le responsable de la régie des bâtiments ont décidé la fermeture à terme de la prison et le transfert des détenus condamnés et d'un certain nombre d'agents.

Beaucoup de remous et d'interpellations ont succédé à ces décisions. Quand vont commencer les transferts de détenus ? Vers quels établissements ? Quelle sera la nouvelle affectation des agents pénitentiaires ? Les agents seront-ils dédommagés ? ...

Aujourd'hui la plupart de ces questions ont trouvé une réponse.

La démolition de la prison de Verviers est maintenant engagée, la première phase de démolition touche à sa fin. Les ailes A et B de l'établissement pénitentiaire ainsi que la rotonde devaient être détruites en priorité !

Toutefois, en 2013, la prison de Verviers fonctionnera encore au ralenti. Quelques espaces sécurisés : le Couloir administratif, l'aile des prévenus et le quartier C permettront une activité toute relative. La prison accueillera un maximum de 50 prévenus et le quartier C, 8 condamnés polyvalents qui seront affectés à différentes tâches, telles que : cuisine, buanderie, travaux techniques, ... une septantaine d'agents encadreront ces détenus.

Fin 2013, la prison devrait être entièrement vidée de ses occupants. Plusieurs options seront ensuite envisagées pour la reconstruction sur le site même, mais attendons les propositions de la nouvelle Ministre de la justice, Madame Annemie Turtelboom, et surtout de la Régie des bâtiments. Affaire à suivre !

Solange

A Mons, janvier 2012 :

Lors de notre rencontre hebdomadaire, Georges, qui voit arriver le fond de peine après de très longues années d'enfermement, me déclare, énervé : « Je suis puni actuellement. » Et de continuer : « il y a trois jours, à la fin du préau de l'après-midi, nous avons refusé de rentrer. Les surveillants ont appelé du renfort. Au bout d'une heure, quelques-uns sont rentrés en cellule, mais nous étions encore là, pour la plupart, jusqu'à 22h30', malgré la présence de la police avec des chiens. »

La raison avancée pour cet acte d'insubordination, c'est la mauvaise qualité de la nourriture, ajoutée à mille et un autre griefs mineurs dont les détenus se plaignent souvent. L'action avait été préparée plusieurs jours à l'avance lors des nombreux contacts furtifs entre détenus et lors des préaux.

Je n'ai pas cherché à vérifier l'authenticité de cette information qui n'a guère été relayée à l'extérieur. Elle n'aurait d'ailleurs pas été violente si ce n'est en paroles... L'essentiel, me semble-t-il, d'après le récit de Georges, est de comprendre qu'un ras-le-bol général dû à de nombreuses causes insuffisantes qui s'additionnent, se conjuguent, que le ras-le-bol, un jour se mue en mouvement de révolte.

Or, en prison, les causes d'énervement, les sujets de plainte ne manquent pas. En premier lieu, la promiscuité renforcée par la surpopulation, le manque d'effectifs parmi les agents pénitentiaires, les portes fermées, les parloirs refusés, certaines activités supprimées, la qualité et la quantité de la nourriture. L'inventaire est loin d'être terminé.

Georges, un ancien désormais proche de sa libération, m'avait toujours affirmé ne plus prendre part à ce genre de manifestation, il laisse ça pour les jeunes, lui reste pénard en les encourageant depuis la fenêtre de sa cellule... Pourtant, cette fois, il a participé, même à l'organisation. Pourquoi ? Peut-être parce qu'à ces sujets d'énervements habituels, s'ajoute le stress inhérent à l'approche de sa libération... Il semble d'ailleurs multiplier les petites provocations vis-à-vis des autres détenus et même du personnel pénitentiaire. Il sourit quand il me les raconte.

Début de révolte. Mais sans suite dommageable.

Allez, on oublie. La vie continue, même en prison.

PAROLE D'UN DETENU

« Dans quel état intérieur vais-je quitter ces murs ?

Avant, j'étais encore quelque chose, quelqu'un, j'avais un nom, mais aujourd'hui, tout ça a changé. Ce que j'étais n'existe plus, mon nom a fait place à un numéro d'écrou, à un numéro de cellule, à un dossier. Je suis "détenu", je suis TFT, c'est-à-dire: Travaux Forcés à Temps, pour une durée de vingt années...

Enfermé depuis six ans... ma haine, ma révolte, ma mélancolie, mes envies de crever n'arrêtent pas de grandir en moi. J'ignore dans quel état intérieur je vais quitter ces murs. Si un jour je les quitte... Si ceux qui m'observent, si ceux qui me notent, si ceux qui analysent mes comportements et mes humeurs ... le veulent!

Je ne suis qu'un corps appartenant à une institution répressive, même mes chances leur appartiennent ! Mes chances de ne pas sortir vidé, détruit, mes chances d'être psychologiquement en état de re-vivre !

Je suis le premier à reconnaître que mon acte méritait une punition qui serait avant tout une remise en question, une analyse très profonde de mon être intérieur, un temps qui devrait être celui d'une écoute sérieuse de la part de gens attentifs et responsables de mon "après" en essayant de comprendre les causes profondes qui m'ont conduit dans cette cellule pour une période de vingt ans.

Or, la prison aujourd'hui n'est qu'un enclos qui garde des corps, des vies, des blessures, des handicaps, des cris, loin de la société. La prison fonctionne de la même façon que les hôpitaux psychiatriques, que les maisons de retraite, nous sommes hors circuit pour une durée qu'eux seuls fixent et déterminent !

Lorsqu'un fruit n'a plus de jus, on le jette. C'est ce que l'on fait avec les êtres aujourd'hui; cette triste place de délinquant que j'occupe, de criminel, d'asocial, de marginal, me donne cette image terrifiante d'être comme ces produits dont on ne se sert plus et que l'on recycle!

Je n'ai aucune envie d'être recyclé, d'être vidé de mon dedans, je veux simplement que l'on me donne la possibilité de me réaliser en ce que j'ai de meilleur pendant qu'il en est encore temps ! L'enfermement à long terme ne peut que conduire à la mort ! au suicide ! à une révolte et à une haine irréversible!

Je pense avoir écrit ce qui me paraît le plus urgent, le plus vital ! J'ignore combien de temps je pourrai tenir, j'ignore combien de milliers d'individus

il faudra détruire avant que l'on redevienne des hommes, des femmes, des enfants comme avant. Comme au tout début du monde de la vie! »

... Encore une bouteille à la mer !

* * * * *

Témoignage d'une ancienne détenue :

Cela m'angoisse j'en rêve toutes les nuits, quelque part il y a la honte d'y avoir été, d'autre part je repense chaque nuit à cet endroit si froid. Cette expérience m'a vraiment traumatisée : je crois, là, ça va faire deux ans que j'en suis sortie et plus les jours passent plus elle fait partie du présent.

* * * * *

À lire...

Après le meurtre, revivre - Jean-Marc Mahy, Jean-Pierre Malmendier - *Témoignages recueillis par Anne-Marie Pirard* - Editions Couleur livres - Mémoires - 15 x 22 cm / 136 pages - Février 2012

Jean-Pierre Malmendier, dont la fille Corine a été assassinée, et Jean-Marc Mahy, auteur d'un meurtre et ex-détenu, n'avaient a priori pas grand-chose à partager. Contre toute attente, ils deviennent amis.

Ce livre témoigne du parcours des deux hommes, de leur rencontre, du long dialogue qui les mène à un projet commun. Il raconte leur découverte du surprenant parallélisme des cheminements qu'une victime et un auteur doivent parcourir quand, après le meurtre, ils veulent "restaurer leur âme". Ils se rendent compte qu'une telle tragédie les isole, différemment bien sûr mais avec une même radicalité, et qu'il n'est simple ni pour l'un, ni pour l'autre de retrouver une place dans la société.

Un livre étonnant qu'ils ont demandé simple, sobre, intense pourtant à la mesure de leurs chagrins, à la démesure de leur espoir. En souhaitant que ces pages tombent entre les mains de quelqu'un à qui elles donnent l'élan nécessaire pour se remettre debout à son tour.

Sous la plume d'Anne-Marie Pirard, Jean-Pierre Malmendier, père désenfanté, fondateur de l'ASBL "Marc et Corine", et Jean-Marc Mahy qui, "pour s'acquitter du solde de sa dette", veulent témoigner pour prévenir la délinquance et la violence. Leur projet naît en juillet 2010. Il tient bon malgré le décès inopiné de Jean-Pierre Malmendier, le 28 février 2011.

La Vie en prison – 80 visiteurs témoignent - par *Claire Capron et Florence Delsemme*, Couleur livres, 2009, 101 p

Ce Monde hors du Monde – échos d'une visiteuse de prison - par *Claire Capron* – Editions Couleur livres, 2006 – 148 p

Etre directeur de prison. Regards croisés entre la Belgique et le Canada, par *Gérard De Coninck en collaboration avec G. Lemire* Paris, L'Harmattan, coll. « Sciences criminelles », 2011

Des prisons comme Hôtels – à la rencontre de prisonniers du monde - par *Jan De Cock* – éditions Racines 2008 – 400 p.

Si en tant qu'instituteur primaire Jan De Cock s'est laissé guider vers l'Amérique latine pour encadrer des enfants de la rue, il y a également découvert l'univers carcéral. Ses études de théologies sociales et son engagement dans des entreprises hospitalières en Afrique ont aussi participé en tant que fil rouge à le rapprocher des prisonniers.

Actuellement, Jan travaille à mi-temps dans un hôpital à Anvers pour l'accompagnement de patients dans les soins palliatifs et est ainsi disponible le reste du temps pour du bénévolat avec les prisonniers. Il continue à les rencontrer dans des prisons belges et étrangères, donne des conférences à l'intérieur même des établissements et va lui-même encore régulièrement derrière les barreaux. Il participe également à l'asbl Within-Without-Walls qui collecte des fonds pour améliorer mondialement les situations avilissantes de beaucoup de prisons et nous sensibilise à ce fait.

Au-delà des barreaux par *E. Henry de Frahan*, préface de *Georges Vercheval*, président de Culture et Démocratie – Editions Namuroises, 2007 – 120 p

Faire justice autrement. Le défi des rencontres entre détenus et victimes par *Thérèse de Vilette*, Mediaspaul 2009

Petit Cahier d'exercices De Communication Non Violente par *Anne van Stappen*. Jouvence 2010